

ALLEMAGNE

L'écart de PIB par habitant par rapport aux pays les plus performants s'est encore creusé. Le chômage de longue durée est élevé et le nombre annuel d'heures travaillées par salarié est faible.

Priorités fondées sur des indicateurs

Réduire le coin fiscal moyen sur les revenus du travail

Le coin fiscal moyen sur les revenus de travail est généralement élevé en comparaison avec d'autres pays de l'OCDE, surtout en raison de lourdes charges sociales, ce qui réduit l'incitation au travail.

Mesures prises : Le gouvernement affecte actuellement à une baisse des charges sociales une proportion substantielle des recettes liées à la hausse de la TVA en 2007. Les dépenses consacrées à des mesures actives du marché du travail inefficaces ont été réduites et l'âge légal de la retraite a été relevé, ce qui devrait permettre d'alléger les charges sociales.

Recommandations : Diminuer les cotisations de sécurité sociale et financer cette baisse en élargissant les possibilités de contrats sélectifs et de soins coordonnés dans le domaine de la santé, en rationalisant encore les mesures actives du marché du travail et en réduisant encore les aides au secteur des entreprises ainsi que les dépenses fiscales.

Améliorer l'efficacité du système éducatif

Les résultats éducatifs sont faibles pour une forte proportion des jeunes de 15 ans. Les taux d'obtention d'un diplôme dans le deuxième cycle de l'enseignement secondaire sont élevés, alors que pour l'enseignement supérieur ils comptent parmi les plus bas dans la zone OCDE, limitant le gisement de compétences pour les activités d'innovation.

Mesures prises : Les Länder ont défini d'un commun accord un certain nombre de normes minimales pour les établissements du secondaire, et mettent en place de plus en plus fréquemment des examens centralisés. Les financements consacrés à l'enseignement à temps plein ont augmenté. Des frais de scolarité, se doublant de prêts remboursables en fonction des revenus, sont perçus dans les universités de certains Länder. L'autonomie budgétaire des universités a été renforcée.

Recommandations : Évaluer les performances de tous les établissements scolaires par rapport à des normes nationales. Accorder plus d'autonomie aux établissements scolaires. Repousser l'âge de la sélection dans les différentes filières. Pour les universités, accroître encore leur autonomie et les financements en fonction des résultats. Étendre à tous les Länder les frais de scolarité dans l'enseignement supérieur, avec un dispositif de prêts remboursables en fonction des revenus.

Réduire les obstacles réglementaires à la concurrence

La réglementation dans plusieurs secteurs d'activité limite la concurrence et la productivité. Par exemple, la réglementation est relativement restrictive dans les services professionnels. En outre, les exigences de qualification pour l'accès à la profession freinent encore la concurrence dans les professions artisanales et commerciales. Aussi, les charges administratives sont trop lourdes pour les entreprises. Et, il n'y a pas d'entrées de nouvelles entreprises dans la plupart des industries de réseau.

Mesures prises : Une réglementation plus efficace de l'accès aux réseaux a été mise en place dans le secteur de l'énergie et un régulateur a été créé pour l'ensemble des industries de réseau. Les coûts administratifs liés, par exemple, aux obligations statistiques ont été réduits. Certains Länder ont introduit l'étude d'impact réglementaire.

Recommandations : Supprimer les exigences supplémentaires de qualification pour la création d'une entreprise dans les professions artisanales ou commerciales. Déréglementer les professions libérales en mettant fin à l'adhésion obligatoire aux associations professionnelles. Faciliter davantage l'entrée non discriminatoire dans les industries de réseau et accélérer les privatisations.

Autres grandes priorités

- Améliorer le placement des chômeurs de longue durée en répartissant plus efficacement les fonctions administratives de placement, en subordonnant plus strictement les prestations à la volonté de prendre un emploi et en revoyant le niveau des prestations.
- Réduire les obstacles à l'activité des femmes à temps plein en améliorant l'accès aux possibilités de garde d'enfants et de scolarisation à temps plus complet, tout en allégeant l'impôt pour le deuxième apporteur de revenu; un moyen d'y parvenir serait d'introduire une cotisation supplémentaire pour la couverture à l'assurance maladie publique du conjoint qui ne travaille pas.